VILLE DE
ROUBAIX

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

CONSTRUCTION D'UN CENTRE SOCIAL ET D'UN PÔLE FAMILLE AUX 3 PONTS

Date et heure limites de réception des offres :

Mardi 29 décembre 2026 à 12:00

Relance Lot Sans Suite

VISITE OBLIGATOIRE – LOT 15

Ville de Roubaix
Hôtel de Ville
17 Grand Place
CS70737
59066 ROUBAIX CEDEX 1

L'ESSENTIEL DE LA PROCÉDURE		
	Objet	CONSTRUCTION D'UN CENTRE SOCIAL ET D'UN PÔLE FAMILLE AUX 3 PONTS
	Mode de passation	Appel d'offres ouvert
	Type de contrat	Marché public
	Nombre de lots	1
	Délai de validité des offres	6 mois
	Forme de groupement	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire
	Variantes	Avec – uniquement pour le lot 5
	PSE	Défini par lot
	Clauses sociales	Avec
	Clauses environnementales	Sans
	Durée / Délai	Défini par lot

SOMMAIRE

1 - Objet et étendue de la consultation 4
1.1 - Objet 4
1.2 - Mode de passation 4
1.3 - Type et forme de contrat 4
1.4 - Décomposition de la consultation 4
1.5 - Nomenclature 5
1.6 - Réalisation de prestations similaires 6
2 - Conditions de la consultation 6
2.1 - Délai de validité des offres 6
2.2 - Forme juridique du groupement 6
2.3 - Variantes 6
2.4 - Prestations supplémentaires éventuelles 6
2.5 - Développement durable 7
3 - Les intervenants 7
3.1 - Maîtrise d'œuvre 7
3.2 - Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier 8
3.3 - Coordination des systèmes de sécurité incendie 8
3.4 - Contrôle technique 8
3.5 - Sécurité et protection de la santé des travailleurs 8
4 - Conditions relatives au contrat 8
4.1 - Durée du contrat ou délai d'exécution 8
4.2 - Modalités essentielles de financement et de paiement 8
4.3 - Respect des principes d'égalité, de laïcité et de neutralité 9
4.4 - Confidentialité et mesures de sécurité 9
5 - Contenu du dossier de consultation 9
6 - Présentation des candidatures et des offres 14
6.1 - Documents à produire 14
6.2 - Visites sur site 16
7 - Conditions d'envoi ou de remise des plis 16
7.1 - Transmission électronique 16
7.2 - Transmission sous support papier 17
8 - Examen des candidatures et des offres 18
8.1 - Sélection des candidatures 18
8.2 - Attribution des marchés 18
8.3 - Suite à donner à la consultation 20
9 - Renseignements complémentaires 21
9.1 - Adresses supplémentaires et points de contact 21
9.2 - Procédures de recours 21
10 - Clauses complémentaires 21
10.1 - Mentions d'informations légales RGPD 21

1 - Objet et étendue de la consultation

1.1 - Objet

La présente consultation concerne :
CONSTRUCTION D'UN CENTRE SOCIAL ET D'UN PÔLE FAMILLE AUX 3 PONTS

La consultation porte sur les travaux pour la construction du centre social des 4 Quartiers et du Pôle Famille (Relais Petite-Enfance et Crèche familiale) aux 3 Ponts.

L'opération est inscrite dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et participera à la requalification du Quartier.

Le programme est composé de :

- Le centre social
- La crèche familiale
- Le Relais Petite-Enfance
- Les locaux mutualisés pour la crèche familiale et le RPE
- Les locaux mutualisés pour le centre social, la crèche familiale et le RPE

Le programme intègre également l'aménagement des espaces extérieurs : cour, parvis, espaces verts, terrasses, jardins, stationnement.

Lieu(x) d'exécution :
Ville de Roubaix
59100 ROUBAIX

1.2 - Mode de passation

Il s'agit de la relance des lots 3,4,5,6,8 et 15, qui ont été déclarés sans suite pour motif d'intérêt général afin de redéfinir le besoin.

La procédure de passation utilisée pour les lots : 3, 5, 8, 15 est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Les lots 4, et 6 sont soumis à l'article R2123-1 permettant de recourir à une procédure adaptée dans le cadre des « petits lots ».

1.3 - Type et forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

1.4 - Décomposition de la consultation

Il s'agit de la relance du lot 15 de la consultation initiale suite à une déclaration sans suite pour motif d'intérêt général.

1.5 - Nomenclature

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45000000-7	Travaux de construction
45211350-7	Travaux de construction de bâtiments multifonctionnels
45112710-5	Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

La nomenclature interne se décompose de la façon suivante :

Pour tous les lots : 2901- Opérations de travaux bâtiment neuf

1.6 - Réalisation de prestations similaires

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

2 - Conditions de la consultation

2.1 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.2 - Forme juridique du groupement

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

2.3 - Variantes

Sans objet

2.4 - Prestations supplémentaires éventuelles

Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles suivantes :

Lot(s)	Code	Libelle	Description
15	PSE 08	PSE 08	Suppression parking cœur d'îlot (suppression stab. mais mise en œuvre TV + plantations)
15	PSE 09	PSE 09	Stockage extérieur crèche 20m²
15	PSE 10	PSE 10	Aire de jeux pour la crèche et le centre social

L'absence de ces prestations dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet.

2.5 - Insertion par l'activité économique

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le CCAP.

En application de l'article L. 2111-1, Nature et étendue des besoins à satisfaire, précisées dans la partie législative de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique, l'entreprise choisie, quelle qu'elle soit, est tenue pour l'exécution du marché de proposer une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles particulières.

Pour toute information complémentaire, les candidats sont invités à se rapprocher de la Maison de l'emploi du Roubaisis (MiE) aux coordonnées qui suivent :

MiE - Maison de l'emploi - du Roubaisis
78/b Boulevard du Général Leclercq 59100 Roubaix
Contact : Amélie DECAUDAIN
Tél : 03.59.30.66.73

Mail : adecaudain@mie-roubaix.fr

Cette structure a pour missions :

- d'assister les entreprises candidates pendant la préparation de leur offre, en matière de dispositif d'insertion ;
- de proposer des personnes susceptibles de bénéficier des mesures d'insertion avec le concours des organismes spécialisés ;
- de réaliser, à partir de la connaissance de la date prévisionnelle de démarrage des travaux, des actions de formation professionnelle préalables à l'embauche ;
- de fournir, à titre indicatif, la liste des opérateurs de l'insertion par l'économique concernés par le marché ;
- de suivre l'application de la clause et d'évaluer ses effets sur l'accès à l'emploi en liaison avec les entreprises.

Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

3 - Les intervenants

3.1 - Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre est assurée par :

BPLUSB Architectures
60 rue Sainte Catherine
59800 LILLE

Tél. : 0359086945
Courriel : contact@bplusbarchitectures.com

La mission de maîtrise d'œuvre confiée par le maître d'ouvrage est base + missions complémentaires SYN / SSI.

3.2 - Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier

La mission d'ordonnancement, pilotage et coordination du chantier est assurée par :

Alter EMO
8 AV DE LA MARNE
BP 50481
59200 TOURCOING

Tél. : 0637958607
Courriel : sverhelle@alteremo.fr

3.3 - Coordination des systèmes de sécurité incendie

La coordination des systèmes de sécurité incendie est assurée par :

BUREAU VERITAS EXPLOITATION
27 ALLEE DU CHARGEMENT
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ

Tél. : 0320192500
Courriel : serviceclientnpcp@fr.bureauveritas.com

3.4 - Contrôle technique

Le contrôle technique est assuré par :

DEKRA INDUSTRIAL
78 RUE GUSTAVE DELORY
PARC TELMAT BAT B
59810 LESQUIN

3.5 - Sécurité et protection de la santé des travailleurs

La coordination sécurité et protection de la santé pour cette opération de niveau II sera assurée par :

BUREAU VERITAS CONSTRUCTION
27 Allée du Chargement
59666 Villeneuve d'Ascq

4 - Conditions relatives au contrat

4.1 - Durée du contrat ou délai d'exécution

La durée du contrat est fixée au CCAP.

4.2 - Modalités essentielles de financement et de paiement

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : budget d'investissement de la Ville de Roubaix

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

4.3 - Respect des principes d'égalité, de laïcité et de neutralité

Les prestations ayant pour objet l'exécution d'un service public, les candidats sont informés que le titulaire devra respecter les principes de la République que sont l'égalité des usagers, la laïcité et la neutralité.

L'attention des candidats est attirée sur les dispositions du CCAP qui rappellent ces obligations et précisent les modalités de contrôle et de sanction du titulaire lorsque celui-ci n'a pas pris les mesures adaptées pour mettre en œuvre ces obligations et faire cesser les manquements constatés.

4.4 - Confidentialité et mesures de sécurité

Les candidats doivent respecter l'obligation de confidentialité et les mesures particulières de sécurité prévues pour l'exécution des prestations.

L'attention des candidats est particulièrement attirée sur les dispositions du Cahier des clauses administratives particulières qui énoncent les formalités à accomplir et les consignes à respecter du fait de ces obligations de confidentialité et de sécurité.

5 - Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :

1. **L'acte d'engagement (AE) et ses annexes,**
2. **Le règlement de la consultation (RC)**
3. **Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)**
4. **Les cadres de réponse technique**
5. **L'attestation de visite**

6. **Pièces écrites:**
   - PE100_ CCTC DCE Lot 00

- PE101_ CCTP DCE Lot 01 Gros oeuvre
- PE102_ CCTP DCE Lot 02 Charpente
- PE103_ CCTP DCE Lot 03 Couverture - Etanchéité
- PE104_ CCTP DCE Lot 04 Bardage
- PE105_ CCTP DCE Lot 05 Menuiseries extérieures
- PE106_ CCTP DCE Lot 06 Métallerie Serrurerie
- PE107_ CCTP DCE Lot 07 Plâtrerie – Faux plafonds
- PE108_ CCTP DCE Lot 08 Menuiseries Intérieures
- PE109_ CCTP DCE Lot 09 Revêtement murs sols durs carrelage
- PE110_ CCTP DCE Lot 10 Revêtement sols souples
- PE111_ CCTP DCE Lot 11 Peinture
- PE112_ CCTP DCE Lot 12 Ascenseurs
- PE113_ CCTP DCE Lot 13 Chauffage – Ventilation – Plomberie Sanitaires
- PE114a_ CCTP DCE Lot 14 Électricité
- PE114b_ Fiches luminaires
- PE115_ CCTP DCE Lot 15 VRD - Paysage
- PE117_ Notice de sécurité incendie
- PE118_ Notice accessibilité
- PE119_ Notice acoustique
- PE120_ Notice Thermique et environnementale
- PSE120a Notice thermique et environnementale
- PSE120b RSET RT2012
- PSE125c Evolution des températures

- PSE120d RSET RE2020
- PSE120e RSENV RE2020
- PE122_ Tableau des surfaces
- PE123_ Notice architecturale et paysagère
- PE124_ Planning des études et des travaux

- DPGF_Lot03_Couverture Etanchéité
- DPGF_Lot04_Bardage
- DPGF_Lot05_Menuiseries extérieures
- DPGF_Lot06_Métallerie Serrurerie
- DPGF_Lot08_Menuiseries intérieures
- DPGF_lot15a_VRD
-

7. Pièces graphiques architecte

- PG 100 _ Liste des pièces
- PG 101 _ Plan Masse 1.200
- PG 102 A _ Plan Rdc – Centre Social 1.50
- PG 102 B _ Plan R+1 – Centre Social 1.50
- PG 103 A _ Plan Rdc – Pôle Petite Enfance 1.50
- PG 103 B _ Plan R+1 – Pôle Petite Enfance 1.50
- PG 104 _Plan toiture 1.100
- PG 105 _ Finition des sols 1.200
- PG 106 A _ Finition des plafonds 1.200
- PG 106 B _ Finition des plafonds Rdc – Centre Social 1.200
- PG 106 C _ Finition des plafonds R+1 – Centre Social 1.200
- PG 106 D _ Finition des plafonds Rdc – Pôle Petite Enfance 1.200

- PG 106 E _ Finition des plafonds R+1 – Pôle Petite Enfance 1.200
- **PG 107 _ Coupes**
- PG 107 A _ Coupes 1.50
- PG 107 B _ Coupes 1.50
- PG 107 C _ Coupes 1.50
- PG 107 D _ Coupes 1.50
- **PG 108 _ Elévations**
- PG 108 A_ Elévations 1.100
- PG 108 B_ Elévations 1.100
- **PG 109 _ Détails**
- PG 109 A _ Détail Façade Métal
- PG 109 B _ Détail Façade Bois
- PG 109 C _ Détails Pieds de Façade
- PG 109 D _ Détails Menuiseries
- PG 109 E _ Détails Acrotères 1
- PG 109 F _ Détails Acrotères 2
- PG 109 G _ Détails Toiture Terrasse
- PG 109 H _ Détails Loggia
- PG 109 I _ Détails Escalier Hall
- PG 109 J _ Détails Escalier Petite Enfance
- PG 109 K _Détails Escalier Extérieur
- PG 109 L _ Détails Serrurerie Porche
- PG 109 M _ Détails Serrurerie Terrasse

- PG 109 N _ PSE _ Détails Serrurerie Toiture
- PG 109 O _ PSE _ Détails Cloison Mobile
- **PG 110 _ Carnet de principe d'ambiance**
- PG 110 a _ Ambiance 1
- PG 110 b _ Ambiance 2
- **PG 111 _ Carnet de perspectives extérieures du projet**
- PG 111 a _ Perspective 1
- PG 111 b _ Perspective 2
- PG 112 _ Plan d'aménagement paysager
- PG 113 _ Axonométrie
- **PG 114 _ Carnet de Sanitaires**
- PG 114 A _ Change Toilettes 1
- PG 114 B _ Change Toilettes 2
- PG 114 C _ Sanitaires Enfants
- PG 114 D _ Sanitaires Personnel 1
- PG 114 E _ Sanitaires Personnel 2
- PG 114 F _ Sanitaires Personnel 3
- PG 114 G _ Sanitaires Visiteurs 1
- PG 114 H _ Sanitaires Visiteurs 2
- PG 114 I _ Sanitaires Visiteurs 3
- **PG 115 _ Carnet de Mobilier**
- PG 115 A _Mobilier Banque d'accueil
- PG 115 B _ Mobilier Atelier Cuisine
- PG 115 C _ Mobilier Vestiaire Petite Enfance
- PG 115 D _ Mobilier Rangement Psychomotricité
- PG 115 E _ Mobilier Tisanerie Centre Social
- PG 115 F _ Mobilier Tisanerie Petite Enfance

- PG 115 G _ Mobilier Cuisine LALP
- **PG 116 _ Nomenclature des Menuiseries**
- PG 116 A _ Nomenclature Menuiseries 1
- PG 116 B _ Nomenclature Menuiseries 2
- **PG 117 _ Nomenclatures des portes**
- PG 117 A _ Nomenclature Portes Intérieures 1
- PG 117 B _ Nomenclature Portes Intérieures 2
- PG 117 C _ Nomenclature Portes Intérieures 3
- PG 117 D _ Nomenclature Portes Intérieures 4
- PG 117 E _ Nomenclature Portes Extérieures 1
- PG 117 F _ Nomenclature Portes Extérieures 2

8. Pièces graphique techniques

- PG200_ Liste des pièces
- Structure
- PG201_DCE_STR 001_Réseaux-Fondations - Ind A
- PG202_DCE_STR 002_PH RDC - Ind A
- PG203_DCE_STR 003_PH R+1 - Ind A
- PG204_DCE_STR 004_Toiture - Ind A
- PG205_DCE_STR 005_Coupes - Ind A
- PG206_DCE_STR 006_Axonométries - Ind A
- PG207_DCE_STR 007_Détails - Ind A
- CVC

- PG211_Plan CVC_RDC
- PG212_Plan CVC_R+1
- PG213_Plan CVC_ TT
- PG214_Plan Electricité_R+1
- PG215_Plan electricité_RDC
- PG216_Plan VRD surface
- PG217_ Plan VRD Assainissement
- PG218_Plan VRD_ réseaux
- PG219_ Carnet des traitements acoustiques cloisons et menuiseries (Voir notice acoustique)

Annexes

- PA01_ RICT
- PA02_ Planning
- PA03_ Plan d'installation de chantier
- PA04_ PGD
- PA05_ DIUO
- PA06_ Plan Géomètre
- PA07_ Règlement de chantier NPRU Roubaix
- PA08_ G2PRO

- **PLANS DWG**
- PG 100 _ Liste des pièces
- PG 101 _ Plan Masse 1.200
- PG 102 A _ Plan Rdc – Centre Social 1.50
- PG 102 B _ Plan R+1 – Centre Social 1.50
- PG 103 A _ Plan Rdc – Pôle Petite Enfance 1.50
- PG 103 B _ Plan R+1 – Pôle Petite Enfance 1.50
- PG 104 _Plan toiture 1.100

- PG 105 _ Finition des sols 1.200
- PG 106 A _ Finition des plafonds 1.200
- PG 106 B _ Finition des plafonds Rdc – Centre Social 1.200
- PG 106 C _ Finition des plafonds R+1 – Centre Social 1.200
- PG 106 D _ Finition des plafonds Rdc – Pôle Petite Enfance 1.200
- PG 106 E _ Finition des plafonds R+1 – Pôle Petite Enfance 1.200
- **PG 107 _ Coupes**
- PG 107 A _ Coupes 1.50
- PG 107 B _ Coupes 1.50
- PG 107 C _ Coupes 1.50
- PG 107 D _ Coupes 1.50
- **PG 108 _ Elévations**
- PG 108 A_ Elévations 1.100
- PG 108 B_ Elévations 1.100
- **PG 109 _ Détails**
- PG 109 A _ Détail Façade Métal
- PG 109 B _ Détail Façade Bois
- PG 109 C _ Détails Pieds de Façade
- PG 109 D _ Détails Menuiseries
- PG 109 E _ Détails Acrotères 1
- PG 109 F _ Détails Acrotères 2
- PG 109 G _ Détails Toiture Terrasse

- PG 109 H _ Détails Loggia
- PG 109 I _ Détails Escalier Hall
- PG 109 J _ Détails Escalier Petite Enfance
- PG 109 K _Détails Escalier Extérieur
- PG 109 L _ Détails Serrurerie Porche
- PG 109 M _ Détails Serrurerie Terrasse
- PG 109 N _ PSE _ Détails Serrurerie Toiture
- PG 109 O _ PSE _ Détails Cloison Mobile
- PG 113 _ Axonométrie
- **PG 114 _ Carnet de Sanitaires**
- PG 114 A _ Change Toilettes 1
- PG 114 B _ Change Toilettes 2
- PG 114 C _ Sanitaires Enfants
- PG 114 D _ Sanitaires Personnel 1
- PG 114 E _ Sanitaires Personnel 2
- PG 114 F _ Sanitaires Personnel 3
- PG 114 G _ Sanitaires Visiteurs 1
- PG 114 H _ Sanitaires Visiteurs 2
- PG 114 I _ Sanitaires Visiteurs 3
- **PG 115 _ Carnet de Mobilier**
- PG 115 A _Mobilier Banque d'accueil
- PG 115 B _ Mobilier Atelier Cuisine
- PG 115 C _ Mobilier Vestiaire Petite Enfance
- PG 115 D _ Mobilier Rangement Psychomotricité
- PG 115 E _ Mobilier Tisanerie Centre Social
- PG 115 F _ Mobilier Tisanerie Petite Enfance
- PG 115 G _ Mobilier Cuisine LALP

9. PE00_Liste des pièces écrites et graphiques PC

PIECES GRAPHIQUES :

- PC1-1 Plan de situation
- PC1-2 Cadastre et parcelles
- PC2 Plan masse
- PC3 Plan en coupe du terrain
- PC5-1 Façades
- PC5-2 Plan de toitures
- PC6-1 Insertion 1
- PC6-2 Insertion 2
- PC7 Environnement proche
- PC8 Paysage lointain

DOSSIER SPECIFIQUE ACCESSIBILITE :

- PC39-1 Plan masse accessibilité
- PC39-2 Plan RDC accessibilité
- PC39-3 Plan R+1 accessibilité
- PC34-4 Notice accessibilité

DOSSIER SPECIFIQUE SECURITE :

- PC40-1 Plan Masse sécurité
- PC40-2 Plan RDC sécurité
- PC40-3 Plan R+1 sécurité
- PC40-4 Locaux classés RDC
- PC40-5 Locaux classés R+1
- PC40-6 Façades
- PC40-7 Coupes
- PC40-8 Notice sécurité

PIECES ECRITES :

- Engagement MOA MOE Solidité
- Engagement MOE accessibilité
- Cerfa
- PC00 Liste des pièces
- PC4 Notice architecturale et paysagère
- PC12 Attestation du contrôleur technique
- PC16-1 Notice thermique & environnementale
- 3Ponts EFAE
- Attestation RE2020
- Attestation RT 2012
- CS_ Attestation RESP
- CS_ Cerfa 13403-13
- CS_ Cerfa 13824-04
- Récépissé déclaration S133

10. - Contrat ANRU

Il est mis gratuitement à disposition des opérateurs économiques sur la plateforme de dématérialisation https://www.ville-roubaix.fr/professionnels/marches-publics/ à compter de la publication de l'avis de marché. Seuls les opérateurs économiques ayant téléchargé les documents de la consultation après identification sont informés des éventuelles modifications qui y sont apportées.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

6 - Présentation des candidatures et des offres

Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.
Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

6.1 - Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner	Oui

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles	Non

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)	Non
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années	Non
Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise	Non
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat	Non

Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats :

LOT 15 VRD ESPACES VERTS: **QUALIBAT PRPT 1312, 1323 & 1341**

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Pièces de l'offre :

Libellés	Signature
L'acte d'engagement (AE) et ses annexes	Non
La décomposition du prix global forfaitaire (DPGF) en format Excel obligatoire,	Non
Le questionnaire technique complété	
Le mémoire technique	
Les CV des intervenants	
Attestation de visite de site Obligatoire pour le lot 15	

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants.

6.2 - Visites sur site

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les conditions de visites sont les suivantes :
Obligatoire pour les lots :

- Lot 15

Prise de rendez-vous auprès de Mme FRISON Elsa :

Coordonnées contact visite :
Nom / Prénom : REDOR Cécile
Fonction : Pilote d'opérations
Adresse mail : credor@ville-roubaix.fr
Téléphone : 06.35.56.28.56

7 - Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

7.1 - Transmission électronique

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : https://www.ville-roubaix.fr/professionnels/marches-publics/.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si plusieurs plis sont transmis successivement par le même candidat, **seul le dernier pli transmis dans le délai imparti est pris en compte par l'acheteur.** Il doit par conséquent contenir l'ensemble des pièces exigées au titre de la présente consultation.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Mairie de Roubaix, 17 Grand Place 59100 Roubaix. Jours et heures d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h00 et le samedi de 9h à 11h30.

La copie de sauvegarde doit être transmise avant la date limite de remise des offres. Elle est ouverte dans les cas suivants :
- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ;
- lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La signature électronique du contrat par l'attributaire n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Toutefois si candidat souhaite signer électroniquement ses documents, la signature devra être effectuée au format PADES.

Après attribution, le candidat qui est informé que son offre est retenue, devra obligatoirement la faire signer au format PADES, s'il dispose d'un certificat de signature électronique. Un outil est disponible sur le site AWS, pour vous permettre de signer en PADES.

Le cas échéant, l'attributaire du marché, signera son offre au format papier et la transmettra par voie postale, ou la déposera au service marché.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Le candidat est invité à créer son "Espace entreprise" sur la plateforme AWS-Entreprise (https://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm). Sur cette plateforme, le candidat pourra retrouver l'ensemble de ses retraits de dossier de consultation. L'inscription est un préalable obligatoire pour correspondre avec l'acheteur lors de chaque consultation (Questions/Réponses, Dépôt de candidatures et offres. . .). Elle permet également de bénéficier d'un service d'alertes sur les consultations (précisions, modifications, report de délais...).

Par conséquent, il est recommandé d'indiquer une adresse mail durable pendant toute la durée de la procédure, en priorité l'adresse de l'interlocuteur principal du candidat, ainsi que la ou les adresses de remplacement en cas d'absence de ce dernier. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme lors du déroulement de la consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse, ou en cas de suppression de ladite adresse.

Un service de dépôt "Attestation" permet au candidat de déposer en ligne son RIB, son KBIS, ses attestations d'assurance, sa liste nominative des travailleurs étrangers, son attestation de régularité fiscale et son attestation semestrielle sociale dans un coffre-fort sécurisé. L'ensemble des acheteurs utilisateurs de la plateforme auront accès à ces informations.

L'ensemble de ces services est fourni gratuitement au candidat.

Le délai pour le dépôt des questions devra se faire 10 jours au plus tard, avant la date limite de remise des offres indiquée en première page du présent réglement de consultation.

Pensez à anticiper votre dépôt 48 heures avant l'heure limite

7.2 - Transmission sous support papier

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

8 - Examen des candidatures et des offres

8.1 - Sélection des candidatures

Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 10 jours.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

8.2 - Attribution des marchés

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière pourra faire l'objet d'une demande de régularisation, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. En revanche, toute offre inacceptable ou inappropriée sera éliminée.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Pour le lot 15:

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50.0
2-Valeur technique	40.0
2.1-Organisation spécifique mise en œuvre dans le cadre de cette opération relative au suivi des études et du chantier, ainsi qu'au respect de la sécurité, des conditions de travail	*10.0*
2.2-Moyens spécifiques à cette opération destinés à la qualité de mise en œuvre	*25.0*
2.3-Planning détaillé des principales tâches du présent lot, respect du planning DCE, identification des tâches critiques, pistes d'optimisation du planning	*5.0*
3-Développement Durable	10.0

- **Méthode d'analyse du critère « Prix »**

Le prix des prestations sera noté sur la base de la DPGF, selon la formule suivante :

$$\text{Note du candidat} = \frac{\text{montant de l'offre la moins disante}}{\text{montant de l'offre du candidat}} \times \text{pondération prix}$$

Concernant les prix forfaitaires, dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

8.3 - Suite à donner à la consultation

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

Une attestation d'assurance décennale devra également être produite dans le même délai.

9 - Renseignements complémentaires

9.1 - Adresses supplémentaires et points de contact

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : https://www.ville-roubaix.fr/professionnels/marches-publics/

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

9.2 - Procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent est :
Tribunal Administratif de Lille
5 rue Geoffroy Saint-Hilaire
59014 LILLE CEDEX CS 62039

Tél : 03 59 54 23 42
Télécopie : 03 59 54 24 45
Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

10 - Clauses complémentaires

10.1 - Mentions d'informations légales RGPD

À l'occasion de la consultation du marché public, la ville de Roubaix, en sa qualité de responsable de traitement, et conformément à la loi « Informatique et libertés » et au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) 2016/679, recueille des données personnelles d'identification nécessaires à l'exécution de mesures précontractuelles dans le cadre de la commande publique. Ces données sont destinées aux seuls services de la collectivité/établissement en charge de leur traitement dans la limite de leurs attributions respectives, et ont pour finalité la gestion de l'ensemble de la consultation relative au marché public. Ce traitement a pour base légale la loi et l'exécution d'un contrat. Dans le cadre de la consultation, les données traitées relatives aux candidats qui ne sont pas retenus, sont conservées pendant une période maximale de cinq ans à compter de la date limite de remise des offres. Concernant le candidat retenu, les données personnelles sont conservées pendant 10 ans, après la fin du contrat. Néanmoins vos données personnelles sont conservées pour une durée plus importante lorsque les obligations légales et réglementaires l'imposent. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel et à la loi n°78/17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité de vos données et d'un droit d'opposition pour des motifs tenant à votre situation particulière. Pour faire valoir ces droits, ou pour toute autre demande concernant vos données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante dpd-mutualises@lillemetropole.fr, ou par courrier à Métropole Européenne de Lille –

Service Données RGPD Mutualisé, 2 boulevard des Cités Unies CS 70043 – 5040 LILLE Cedex. La ville de Roubaix s’engage à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au regard des risques d'accès accidentels, non autorisés ou illégaux, de divulgation, d'altération, de perte ou encore de destruction des données personnelles vous concernant. En aucun cas vos données communiquées ne feront l'objet d'une vente, d’un échange ou d'une location à des tiers, même à titre gratuit. Vous êtes toutefois informés qu'elles pourront être divulguées en application d'une loi, d'un règlement ou en vertu d'une décision d'une autorité réglementaire ou judiciaire compétente. Sous réserve d'un manquement aux dispositions décrites ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l’informatique et des Libertés).